

Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE: 368/2014
Date: 19 mars 2014
Direction: Direction de l'instruction publique
N° d'affaire: 648769
Classification: Non classifié

Autorisation de dépenses 2014 : crédit d'engagement annuel pour la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et la Haute Ecole Arc Berne-Jura-Neuchâtel (HE-Arc) ; participation financière du canton de Berne.

Crédit d'objet

1 Objet

Participation financière du canton de Berne pour l'année 2014 à la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et à la Haute Ecole Arc (HE-Arc) des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel.

2 Bases légales

Modification du 11 septembre 2012 de la loi du 8 septembre 2004 : nouvelle appellation : Loi relative à l'adhésion du canton de Berne à la convention intercantonale sur la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale et à la convention intercantonale concernant la Haute Ecole Arc Berne-Jura-Neuchâtel (RSB 439.32)

Articles 51, 52, 53 et 54 de la convention intercantonale du 26 mai 2011 sur la Haute Ecole Spécialisée de Suisse romande (HES-SO)

Article 50 de la convention du 14 octobre 2003 concernant la Haute Ecole Arc Berne-Jura-Neuchâtel

Articles 47, 48, alinéa 1, lettre c, 49, 50, alinéa 2 de la loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LPF, RSB 620.0)

Article 148 de l'ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OPF, RSB 621.1)

3 Nature et qualification juridique de la dépense

Dépense périodique et liée

(art. 47, 48 al. 1, lit. c LFP)

Dépense déléguée

(art. 3 de la loi relative à l'adhésion)

4 Montant déterminant du crédit

12 458 437 francs



5 Nature du crédit / Compte / Groupe de produits / Exercice

Crédit d'engagement annuel (art. 50, al. 2 LPF)

Compte 361000

Enseignement supérieur 08.14.9100

Formation en haute école spécialisée 910020

Exercice 2014

Ce montant est inscrit au budget.

Au nom du Conseil-exécutif

Le chancelier:

Auer



Destinataires :

- Direction de l'instruction publique
- Direction des finances